

Accueil de Loisirs

PARADOU



Familles Rurales

Fédération Départementale des Bouches du Rhône

19 Bis chemin de la mine

13660 Orgon

al.paradou@famillesrurales.org

[06.07.41.51.76](tel:06.07.41.51.76)



Table des matières

I. L'accueil des familles	1
II. La Cantine	1
III. Les gestes barrières	1
IV. L'Hygiène Corporel	2
V. Organisation des activités.....	2
VI. Les Inscriptions :	3
Les éléments à retenir.....	3



Actuellement la Direction de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative, recommande à prendre des mesures sanitaires pour la sécurité de tous (pour se protéger et protéger les autres).

Durant toute la période, les gestes barrières devront être appliqués de la part de l'équipe d'animation, des familles, des enfants, du personnel communal.

I. L'accueil des familles

L'accueil du matin s'effectuera au portail principal de 8h00 à 9h30.

Les familles devront communiquer par l'intermédiaire du coupon d'inscription l'heure d'arrivée et de départ des enfants. Toute modification devra être communiquée par mail au plus tard 24h avant.

Le directeur se chargera d'accompagner les enfants dans leur groupe respectif qui sera alors pris en charge par l'équipe d'animation.

Les parents ne pourront pas rentrer dans les locaux sauf en cas de rendez-vous avec le directeur (RDV pris par mail ou par téléphone en amont).

L'accueil du soir de 17h00 à 18h00 s'effectuera au portail principal.

Afin de limiter un rassemblement de personnes nous vous demandons de ne pas rester devant les différentes entrées. Les familles devront également respecter le sens de circulation balisé par des flèches en arrivant et en partant afin d'éviter les croisements.

II. La Cantine

Les repas et les goûters seront fournis et se prendront :

- Pour les 3-6 ans : dans la cantine afin qu'ils puissent profiter de tables et chaises adaptées.
- Pour les 6-11 ans : sous le préau avec des tables et des chaises mises à disposition.

Les repas se prendront en respectant la distanciation réglementaire.

III. Les gestes barrières

- Se laver les mains régulièrement
- Tousser ou éternuer dans son code ou dans un mouchoir
- Utiliser des mouchoirs à usage unique
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
- Distanciation physique de 1 mètre minimum entre tous (enfants, animateurs et parents)
- Port du masque obligatoire dans la structure de la part du personnel, des familles et des enfants qui le souhaitent.
- Sens de circulation et marquage au sol.
- Dans une salle de classe, maximum 12 personnes (avec les animateurs).

L'enfant sera remis à l'animateur ou le directeur à l'entrée de l'ALSH, les parents ne pourront pas rentrer dans l'enceinte de l'accueil de loisirs. L'organisation sera identique le soir. L'enfant rejoindra ses parents directement à l'entrée. Un système de sens unique sera mis en place et des marquages au sols seront réalisés à l'entrée de l'accueil de loisirs pour assurer la sécurité des familles.

IV. L'Hygiène Corporel

Le port du masque sera obligatoire pour tous les animateurs et le personnel municipal.
Du gel hydro alcoolique sera disponible sur l'accueil pour les enfants.

Enfin, du savon sera à disposition des enfants dans tous les WC et seront rechargés autant que nécessaire.

V. Organisation des activités

Période intérieure :

Avoir la même salle tous les jours pour son groupe. Chaque enfant aura une place définie, qui respectera les gestes barrières, chaque place sera nominative, et chaque matériel pédagogique sera nominatif.

Des kits pédagogiques pourront être mis en place pour chaque enfant à leur table.

Les activités d'intérieurs préconisés :

- Activité d'expression (théâtrale, chant ...)
- Activités manuelle (en prenant en compte le matériel à disposition des enfants)
- Petits jeux (jeu du bac, blind test, jeu de mime ...)
- Temps calme (dessin, dessin animé, documentaires tv...)
- Activité de détente (Yoga, sophrologie ...)

Kit pédagogique pour les 3-6 ans :

- Un gros feutre (ou crayon) de chaque couleur
- Ciseau
- Colle
- Quelques coloriages
- Des feuilles blanches
- Craies

Kit pédagogiques pour les 6-11 ans :

- Des feutres
- Ciseau
- Colle
- Un crayon gris
- Une gomme
- Une règle
- Quelques coloriages
- Des feuilles blanches
- Des jeux sur feuilles (sudoku, ...)
- Craies

Période extérieure :

Temps libre, Activités « sportive » (en respectant les gestes barrières et sans matériels sportif)

Jeu de ronde, utilisation de craie individuelle pour dessiner sur le sol...

Chaque groupe d'enfants aura son espace extérieur prévu. Les maternelles dans leur cour, les 6-8 devant leur salle de classe, et les 9-11 seront dans la cour, coté city. Aucun groupe ne se croisera.

Les sorties en bus ne pourront pas être envisagées mais des intervenants extérieurs viendront alimenter les animations proposées par l'équipe pédagogique.

VI. Les Inscriptions :

L'inscription se fera à la semaine afin de répondre aux mesures sanitaires.

Tarif à la semaine (Repas et Goûter compris)			
	Quotient de 0 à 600	Quotient de 601 à 900	Quotient de 901 et plus
06 au 10 Juillet 2020	55€	65€	75€
13 au 17 Juillet 2020	44€	52€	60€
20 au 24 Juillet 2020	55€	65€	75€

Modalités d'inscriptions :

Renvoyer le dossier et le coupon d'inscription par mail (al.paradou@famillesrurales.org)

- Le 20 et 21 juin (à partir de 8h00) pour le personnel prioritaire et les 2 parents qui travaillent. (Attestation employeur obligatoire) à renvoyer par mail avec le dossier.
- A partir du 24 juin pour les familles ayant 1 parent qui travaille ou ayant potentiellement un autre moyen de garde, dans la limite des places disponibles.

A la suite de votre réponse vous recevez un mail pour convenir d'un rendez-vous le Mercredi 24 Juin avec la direction à l'accueil de loisirs.

A ce rendez-vous vous devrez apporter le paiement. **Et la confirmation d'inscription vous sera faite par mail**

- **Tout dossier non complet sera refusé par la direction, l'inscription de votre enfant sera donc annulée.**
- **Tout dossier arrivant avant la date et heure prévue (Samedi 20 Juin à 8h) ne sera pas pris en compte.**

Les éléments à retenir

Les changements pour les vacances d'été 2020 :

- ✓ Inscription à la semaine
- ✓ Port du masque pour tout adulte pénétrant dans l'enceinte de l'école
- ✓ Pas de sorties en bus
- ✓ Priorité aux Familles dont les parents font parties du personnel indispensable à la gestion de la crise sanitaire (se reporter à la liste officielle) et dont les 2 parents travaillent. (Inscription 20 et 21 juin).
- ✓ Inscription à partir du 24 juin pour les familles ayant un ou aucun parent qui travaille pour les places restantes.
- ✓ Intervenant extérieur pour remplacer les sorties.

Des modifications pourront être apportés à ce protocole en fonction des mesures gouvernementales qui pourraient être amenées à évoluer.